

L'ÉCHO DES COLONNES

Janvier 2012

Éditorial

Au seuil de cette nouvelle année 2012, l'Amélicor peut se féliciter d'avoir mené à bien, au prix d'innombrables heures d'un travail parfois ingrat, l'identification et l'étude des principaux éléments de notre riche patrimoine. Ces étapes étaient un préalable à l'élaboration – en cours – d'une présentation pertinente de nos collections (salle Hébert). Il nous faudra réfléchir aux manières de diversifier la mise en valeur de notre fonds en faisant varier les supports mais aussi les angles de vue.

Grâce aux efforts accomplis, l'intérêt patrimonial de l'établissement commence à être mieux connu. Les demandes de visites ne fléchissent pas. Visites « généralistes » le plus souvent mais aussi – et de plus en plus – visites ciblées en fonction d'objectifs précis. Il va nous falloir relever le défi que représentent la préparation, l'encadrement et l'animation de ces visites.

A son niveau notre bulletin continuera, comme dans ce numéro, à se faire l'écho de cette vie de l'association en rendant compte de ses activités mais aussi en publiant les souvenirs qu'elle a collectés, les études qu'elle a menées (à partir des collections ou concernant l'histoire de l'établissement), sans oublier les faits qui montrent combien sont encore présentes, et l'Affaire Dreyfus, et l'œuvre de Jarry, ou qui attestent du rayonnement actuel de l'établissement.

Nous sommes encouragés dans notre tâche par l'attitude bienveillante des administrateurs de la cité scolaire, l'intérêt manifesté par les autorités académiques et par dessus tout la confiance exprimée par vous les adhérents qui étiez nombreux à être venus, ou à vous être faits représenter, lors de notre assemblée générale du 24 novembre 2011.

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une bonne et heureuse année 2012.

Pour le comité de rédaction
la présidente
Agnès Thépot

N° 40

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



CJ-A Le Roy

Cave canem ?

Association pour la **ME**moire du **LY**cée et **CO**llège de **R**ennes

Cité scolaire Emile Zola 2 avenue Janvier CS 54444

35044 RENNES Cédex
www.amelycor.org (en réorganisation)

Finding Dreyfus

..... in Rennes :

une journée particulière



Ce mercredi 5 octobre, il est arrivé dans la salle du petit déjeuner de Lecoq-Gadby où il m'avait donné rendez-vous, portant en bandoulière deux appareils de photos au museau impressionnant, traînant derrière lui une valise dont j'allais bientôt découvrir qu'elle contenait ses huit ou dix objectifs de rechange, et brandissant un imposant pied télescopique. Le tout faisait un certain effet.

C'était le Dr. Jeffrey Gusky, médecin urgentiste à Dallas, Texas, mais aussi photographe et auteur aux EU de nombreuses expositions et de plusieurs livres de photographie dont l'un, *Silent Places*, se présente comme un voyage sur ce qui reste des lieux de l'histoire juive en Pologne¹. C'est dans ce même esprit que, pour son nouveau livre, *Finding Dreyfus*, il avait prévu de passer deux semaines à Paris et une journée à Rennes, à la recherche des lieux qui, selon ses propres mots, « sont encore hantés par l'Affaire, si l'on sait regarder ». Nous avons été mis en relations par l'universitaire new-yorkaise Antoinette Blum, rencontrée naguère lors d'un séminaire de la SIHAD² et qui n'avait pas oublié *Rennes et Dreyfus, Une ville, un procès* ni *L'honneur d'une ville*³. S'en était suivi un intense échange de mails entre Rennes et Dallas. Car si le Dr. Gusky, bientôt devenu Jeff, connaissait parfaitement l'Affaire, Rennes était pour lui une parfaite *terra incognita*, dont il ne connaissait que ce qu'en montraient les photos et dessins du temps du procès de Dreyfus.

Nous avons donc sillonné la ville de la rue d'Antrain à Saint Jacques de la Lande, et arpenté tout le centre avec bien sûr la Paix et la Poste, mais aussi les quais depuis ce qui fut jadis l'hôtel Moderne jusqu'au lieu supposé de « l'assassinat de Labori », en passant par le Musée des Beaux Arts, ci-devant « Palais universitaire », et tout ce qu'on peut retrouver dans l'intervalle et dans les rues adjacentes. Sans parler de ce que le manque de temps nous força à laisser de côté...

Nous ne sommes pas passé inaperçus. Ici on s'est enquis de ce qu'était ce tournage de film. Là on m'a demandé quel était ce nouveau type de radar avec lequel nous faisons des contrôles de vitesse. Et devant telle maison, pour quelle agence immobilière nous prenions ces photos, forcément annonciatrices d'une prochaine mise en vente.

Et puis, l'après-midi, il y eut le lycée. « *Oh, my God !* » s'est exclamé Jeff en arrivant, « *that's great !* ». Les grilles, la façade, la cour Dreyfus, la cour des colonnes, et plus que tout « l'escalier de Dreyfus »⁴ lui furent autant de lieux de recueillement.

Il s'agissait, comme il disait, de « laisser le passé revenir dans le présent », avant de « traduire par la photo en noir et blanc ce lien émotionnel avec le passé ».

A cinq heures et demie, j'arrachai difficilement Jeff à son voyage dans le temps : c'était l'heure de la fermeture des grilles, et avant de reprendre le train il restait encore quelques lieux à visiter...

En me quittant, il m'assura qu'il n'oublierait jamais cette journée, — et j'avais de bonnes raisons de le croire tant son enthousiasme et son émotion s'étaient exprimés tout au long de notre périple avec une chaleureuse sincérité. Et il me dit : « votre livre et votre travail revivront dans le mien »⁵.

Pour moi, c'est un peu la morale de l'histoire, ou la leçon de cette journée : un livre ne meurt jamais, même si parfois, pour manifester qu'il est toujours vivant, il emprunte des chemins inattendus, et revient là d'où il est parti en passant par New-York et Dallas...

André Hélard



Clichés : Jean-Alain Le Roy

¹ *Silent Places, Landscapes of Jewish Life and Loss in Eastern Europe*, Overlook Duckworth, Woodstock, New York, Londres, 2003.

² La Société internationale de l'affaire Dreyfus.

³ *Rennes et Dreyfus ...*, Paris, Horay, 1999 et *L'Honneur d'une Ville*, Rennes, Apogée, 2001.

⁴ « J'aimerais m'avait écrit Jeff, photographier l'escalier où Dreyfus est photographié de côté alors qu'il descend les marches. Charles Dreyfus [le petit-fils du capitaine] m'a dit à quel point il avait été ému lorsqu'il avait vu ces marches il y a de cela bien des années ».

⁵ Je partage évidemment la réconfortante conclusion de cette journée avec Colette Cosnier, co-auteur avec moi du livre en question.

1792

Condorcet prévoit un « lycée » à Rennes



Lalande (1732-1807)

Le Journal des Savants ne s'arrête pas en 1789. Il existe des numéros correspondant aux années 1791, 1792 et 1797 ; ils sont absents des collections du lycée, mais on peut les consulter ailleurs.

L'année 1792 est un « bon cru ».

On craint en ces temps troublés de trouver une publication de piètre valeur, il n'en est rien¹. Les articles sont d'un excellent niveau et une évidence s'impose : la part belle faite aux sciences. Un grand nombre d'articles ont été rédigés par le grand astronome Lalande (Joseph Jérôme Lefrançois de Lalande, 1732-1807).

Les compte rendus de récits de voyage, bien enlevés, mettent l'accent sur les sujets à la mode, comme l'exploration des mers du Sud, (le pauvre La Pérouse, qu'est-il devenu ?).

Le signataire de ces intéressantes rubriques aura peut-être quelques ennuis par la suite, en attendant il signe fièrement « Mr de la Borde, ancien premier valet de chambre du Roi, gouverneur du Louvre, l'un des fermiers généraux de sa Majesté »².

Parmi les sujets d'actualité... le lecteur s'arrête un moment sur ces réflexions concernant «*la question de l'aliénation des forêts nationales*» (CR de M. de Vozelles, mai 1792). Pourquoi ? Compiègne qui pourra !

Ce qui a retenu notre attention est un article du mois de septembre consacré au rapport présenté par Condorcet au nom du comité d'instruction publique, «*organe d'un comité dans lequel on trouve des personnes du premier mérite, Mr Pastoret, Mr Lacépède, Mr Arbogast etc...*» : un in octavo de 94 pages ! Le rédacteur du J.d.S. est Lalande en personne dont on n'attend pas qu'il minore la place faite aux sciences dans le texte.

Texte qui fait suite à l'imposant «*rapport sur l'instruction publique*» de «*Mr de Talleyran-Périgord, ancien Evêque d'Autun*» dont rend compte le JdS de janvier 1792. Talleyrand affirme que le but de l'instruction est «*l'art plus ou moins perfectionné de mettre les Hommes en toute valeur, tant pour eux que pour leurs semblables, de leur apprendre à jouir pleinement de leurs droits, à respecter et à remplir tous leurs devoirs, en un mot à vivre heureux et à vivre utiles*».



Condorcet (1743-1794)

L'ancien évêque détaille longuement les différents niveaux d'instruction, à la base, pense-t-il, « *il est une instruction absolument nécessaire à tous, la société la doit à tous, non seulement elle en doit les moyens, elle doit aussi l'application de ces moyens* ». Pour ce faire, il évoque des instituteurs « *qu'il faut savoir choisir, honorer, récompenser* »³.

Où l'on voit que l'on trouve de forts beaux écrits de cet homme intelligent et cultivé certes, mais aussi peu scrupuleux et âpre au gain.

Le rédacteur du J.d.S. admire « *l'immensité et l'utilité des vues contenues dans cet ouvrage, (...), le texte est si précieux qu'il faudrait le copier littéralement, tout est classé, tout est ordonné* ».

Mais revenons à Condorcet.

Son rapport « *a le même objet [que celui de Talleyrand] quoique le plan soit différent* ».

En voici les propositions :

« *On a distingué 5 degrés d'instruction sous les noms :*

1° d'Ecoles primaires

2° d'Ecoles secondaires

3° d'Instituts

4° de Lycées

5° de la Société nationale des sciences et des arts

Quelques extraits

1° « *On placera une école primaire dans tous les arrondissements où se trouveront des villages éloignés de plus de 1000 toises d'un endroit qui renferme 400 habitants. On enseignera dans ces écoles à lire, à écrire, ce qui suppose nécessairement quelques notions grammaticales, on y joindra les règles de l'arithmétique, des méthodes simples pour mesurer un terrain,...), une description élémentaire des productions du pays, des procédés de l'agriculture et des arts, le développement des premières idées morales...* »

2° « *Chaque district et de plus chaque ville de 4000 habitants aura une école secondaire* ».

On y trouvera « *quelques notions de mathématiques, d'histoire naturelle et de chimie nécessaire aux arts, des développements plus étendus des principes de la morale et de la science sociale, les leçons élémentaire de commerce* ».

3° Le troisième degré de l'instruction, sous le nom d'**Institut** « *embrassera les éléments de toutes les connaissances humaines* ». Il en est prévu 110 au total : 1, 2, ou 3 dans chaque département, et 5 à Paris.

Lalande remarque qu'on y a « *accordé une espèce de préférence aux sciences mathématiques et physiques, et on voit les raisons exposées avec autant de profondeur que d'esprit* ».

Lycée

« Lycée » est le nom de l'école qu'en -335 le philosophe grec Aristote (384-322) avait choisi de fonder à Athènes.

Brillant disciple de Platon au sein de l'*Académie*, celui qui fut précepteur d'Alexandre, échoua par deux fois à succéder à son maître à la tête de l'école. Il décida donc de fonder la sienne propre. en louant des terrains à côté du gymnase dans le quartier du temple d'Apollon lycien (de Lycie).

La nouvelle école qui disposait d'une bibliothèque et d'un « musée », proposait le matin des activités réservées aux disciples déjà formés. L'après-midi elle était ouverte à tous.

Les « savants » du XVIII^e siècle étaient férus d'Antiquité et ils admiraient en Aristote – entre autres choses – le maître du savoir empirique.

Il n'est donc pas étonnant de voir le terme de « lycée » revenir sous leur plume, pour désigner l'institution phare du dispositif d'instruction envisagé.

Pour Condorcet « Lycée » doit désigner le niveau universitaire. Pour Bonaparte l'échelon du secondaire étant au cœur du dispositif de formation des élites administratives dont il avait besoin, il lui réserve ce nom prestigieux de « Lycée ».

A.T.

On ne s'étonnera pas de trouver ensuite sous sa plume une appréciation peu flatteuse sur les collèges de l'ancien régime où « *on se bornait à un petit nombre d'objets, on doit les embrasser tous. On semblait n'avoir voulu faire que des théologiens et des prédicateurs, aujourd'hui on aspire à former des hommes éclairés. La lecture des Anciens n'est pas aussi utile qu'on l'a supposé jusqu'ici dans l'éducation* ».

On prévoit qu'« *il y aura aussi une bibliothèque, un cabinet d'instruments de physique, des modèles de machines et d'histoire naturelle ainsi qu'un jardin pour la botanique et l'agriculture* ».

Le principe de ces instituts recouvre en partie les principes de la scolarité dans les futures Ecoles centrales (Lakanal, 7 ventôse an III, 25 février 1795).

4° « *On a donné le nom de **Lycée** au quatrième degré d'instruction* »

« *Toutes les sciences y seront enseignées dans toute leur étendue. C'est là que se formeront les savants.* » (...) « *C'est là aussi que devront se former les professeurs.* ». Le lycée **dans cette conception** ce sont les Facultés plus l'IUFM.

« *On se propose d'établir en France 9 lycées, à Paris, à Douay, à Strasbourg, à Dijon, à Montpellier, à Toulouse, à Poitiers, à Rennes, à Clermont-Ferrand* ».

Les lycées tels que nous les entendons – établissements d'études secondaires succédant aux Ecoles centrales – seront créés par Bonaparte par la loi du 11 floréal an X, c'est-à-dire le 1^{er} mai 1802.

Le Lycée de Rennes sera l'un des neuf premiers établissements de ce type créés sur l'actuel territoire français. (le conseil municipal de Rennes en avait été informé par une lettre du 26 pluviôse an X soit le 15 février 1802).

5° **La Société nationale des sciences et des arts**, composée d'environ 400 personnes (moitié à Paris, moitié dans les départements) correspond aux différentes académies et à l'équivalent de l'Inspection générale.

Lalande n'omet pas les encouragements à prodiguer à des « *jeunes gens qui se sont distingués par leurs talents et leur conduite* ». Ce projet de décret et la réflexion préalable de Talleyrand montre bien l'intérêt de l'Assemblée Nationale pour les questions d'éducation.

A partir de janvier 1791, le bandeau qui introduit chaque livraison mensuelle diffère totalement de que l'on a trouvé pendant des décennies, c'est-à-dire des compositions avec des volutes, des arabesques, des vasques etc... Nous avons ici une sorte d'affiche électorale : le passé avec ce château, une usine qui fume et des citoyens au premier plan.

Façon de marquer que l'on vient de changer d'ère.



Le premier article du numéro de janvier est consacré à la chimie. Les auteurs ? De très grands noms, on peut à ce moment parler de « république des savants ».

Jean-Noël Cloarec

¹ Déclaration de guerre le 20 avril, révolution du 10 août et arrestation du Roi, invasion étrangère et massacres à Paris, élection de la Convention et proclamation de la République le 21 septembre : l'année 1792 est fertile en événements « bouleversants ». [NDLR]

² De fait, Jean Benjamin de Laborde né en 1753 à Paris d'un père banquier, est mort guillotiné en juillet 1794, moins pour avoir été Premier valet de chambre de Louis XV, compositeur, historien de la musique, ou encore narrateur, qu'en sa qualité de fermier général.

³ C'est nous qui soulignons.

Que sont les jardins devenus ?

Deux petits parterres en façade du lycée... un modeste square flanquant le musée... une étroite bande de gazon dédiée aux déjections canines le long de Toussaints... 15 arbres sagement piqués dans le sable en face de la Trésorerie ... rien qui méritât vraiment le nom de jardin.

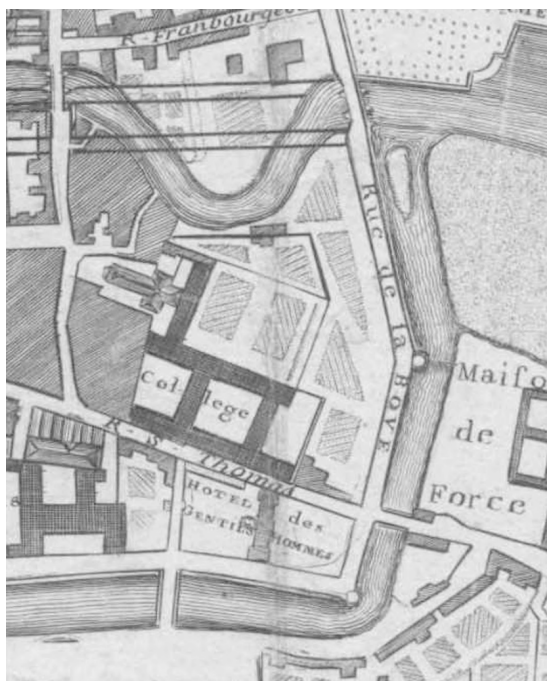
Aux abords de ce qui est, aujourd'hui, la cité scolaire Emile Zola, il n'en a pas toujours été ainsi.

Lorsque, en 1604, les Jésuites prennent en main l'établissement, la Basse-Ville, où il est implanté, a un peuplement encore très lâche commandé par l'existence d'un nombre restreint de rues comme celles de l'axe Saint-Thomas, Vasselot, Parcheminerie et Champ-Dolent.

Les espaces non bâtis dominent, ce qui offre un contraste saisissant avec l'habitat resserré qui prévaut au nord de la sinueuse Vilaine.

120 ans plus tard, même atténué, le contraste demeure.

Le plan de Rennes dressé en 1726 par Forestier (cf. p 8) nous montre — abstraction faite des indications concernant les travaux d'urbanisme à venir — qu'au sud-est de la Ville les « vides » s'organisent autour de quatre institutions d'inégale importance ; Dans l'espace du « Pré Botté » ce sont les *Filles de la Retrete* (sic)¹ et le couvent des *Ursulines*², au sud, le long des Murs, le couvent des grands *Carmes* auquel s'ajoute à l'est, le *Collège* avec son annexe *La Retraite* pour les hommes³.



- Plan (détail) :
1782
- Toussaints et le Collège (H. L.) :
1840
- Rennes vu des prairies (Deroy)
1865

Les espaces verts s'amenuisent en ville mais la campagne commence dès qu'on passe la limite des anciens remparts.



Ces établissements comportent des jardins dont l'espace est nécessaire à la vie des communautés qui y résident.

Si les jardins des *Filles de la Retraite* et des *Ursulines* sont de taille relativement modeste, ce n'est vrai ni de ceux des Carmes, ni de ceux des Jésuites.

Les Carmes jouissent d'un immense jardin composé d'une enfilade de parterres, qui longe le rempart sud depuis le couvent lui-même - au débouché de la *rue Saint-Germain* - jusqu'à la *rue de l'Entonnoir*⁴ (la bien nommée car elle s'étrangle pour passer à l'arrière de l'église et du cimetière de Toussaints⁵).

La palme revient cependant aux Jésuites dont dépendent tous les terrains au nord de la rue Saint-Thomas entre le rempart et la rue Saint-Germain, jusqu'aux rives de la Vilaine.

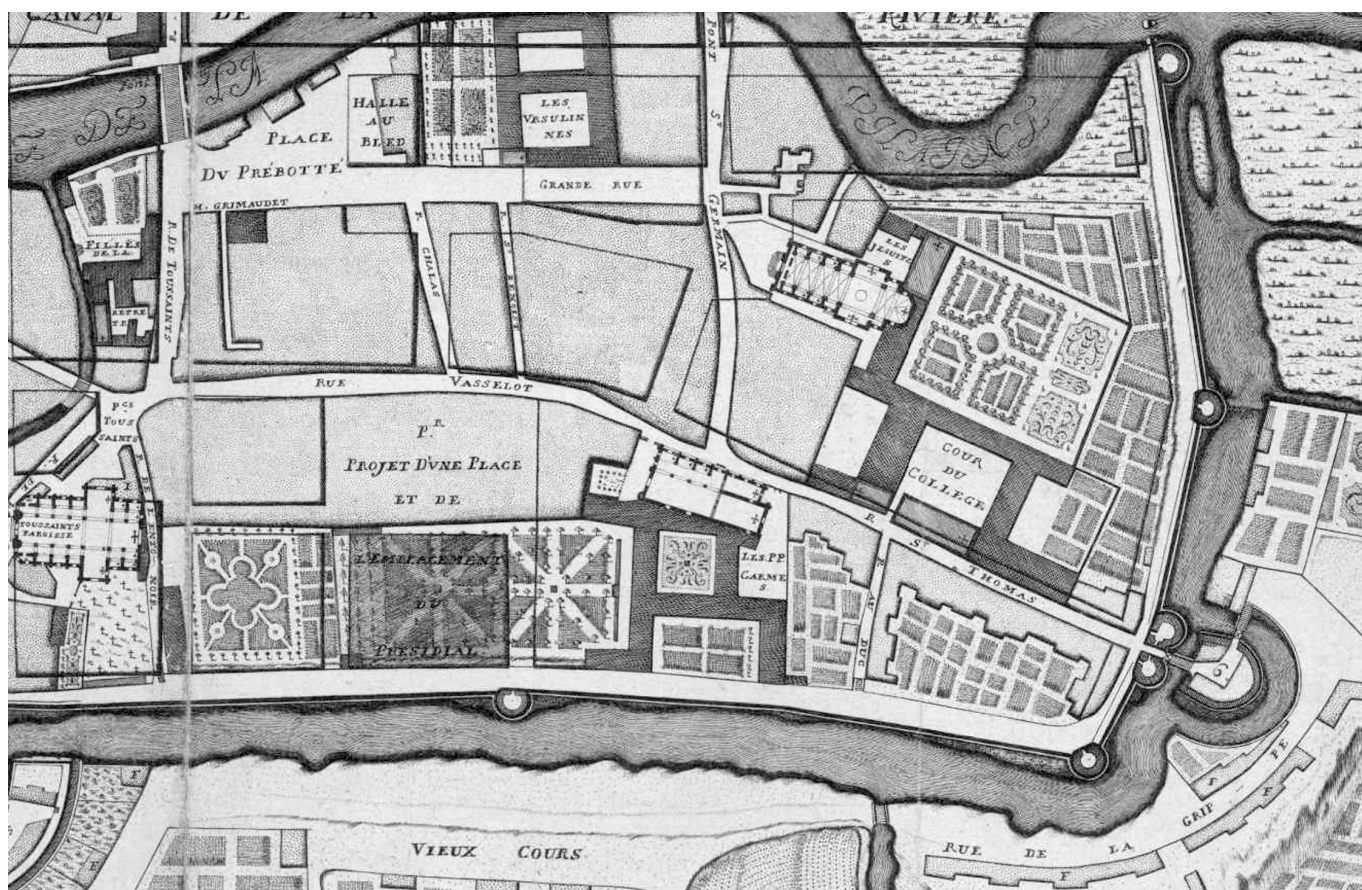
Ne nous leurrions pas, si ces institutions ont aisément trouvé dans la Nouvelle Ville (ou Basse-Ville) les terrains nécessaires à leur installation et/ou à leur expansion, c'est que le terrain lui-même, en mains endroits, se défendait très bien. Malgré le creusement des fossés qui, au XV^e siècle, l'ont quelque peu drainé, l'espace de la Basse-Ville, situé dans le « lit majeur » de la rivière, reste trop souvent spongieux. En rive de Vilaine il est même carrément marécageux comme l'indique d'ailleurs le plan Forestier.

Combien de fois les Ursulines ont-elles dû faire réempierrier le chemin qui, depuis la place du *Pré Botté*, menait à leur couvent ? Construit en remblai, celui-ci ne cessait de s'effondrer en profondes ornières au passage des charrois. On sait par ailleurs que Martenot lui-même, beaucoup plus tard, en 1859-60, eut toutes les peines du monde à faire démarrer le chantier du nouveau lycée sur l'avenue de la Gare : il lui fallut asseoir sur un radier le nouveau bâtiment.

A contrario la permanence de ces institutions a maintenu dans la Basse-Ville des espaces de jardins et autres prairies qui sans elles, auraient été bien plus rapidement gagnés par l'urbanisation : une urbanisation dense et anarchique comme celle qu'on observe sur le plan près du pont Saint-Germain et dont H. Lorette nous a laissé un dessin vers 1840. Sans parler de la construction de *baragues* par les incendiés de 1720 !

Le Collège illustre bien cela.

Le précieux plan de 1726 (ci-dessous), nous permet de différencier les « espaces verts » - dirions-nous aujourd'hui - dont il dispose. Si l'entrée rue Saint-Thomas (face à la rue au Duc) ne débouche que sur la Cour des Classes et si l'entrée officielle au sud de l'Eglise est bien modeste, c'est au nord et pour l'essentiel à l'abri des regards, que se déploient les jardins. On remarque trois jardins clos.



Le plus somptueux est celui des Pères. Il leur arrive d'y recevoir mais le jardin est à leur usage exclusif : le collège, comme la plupart de ses homologues n'a pas d'internes⁶. Ce jardin de forme rectangulaire est constitué de 2 parties. La première, située près de l'entrée officielle et face aux trois pavillons élevés au XVII^e siècle par l'architecte Germain Gaultier⁷, a une forme globalement carrée : quatre allées convergent vers un rond-point central la partageant en quatre parterres bordés d'arbres. La seconde partie du jardin, de forme globalement rectangulaire, est constituée de trois parterres flanqués de huit arbres taillés en topiaire : ils sont ornés de broderies végétales caractéristiques des jardins « à la française ». L'esprit des parterres observés a dû être respecté, le détail étant sans doute le fruit de l'imagination du dessinateur ou de la consultation de répertoires à usage des jardiniers⁸.

Au nord, en direction de la Vilaine, le grand jardin clos de forme triangulaire, appartient à la buanderie des Jésuites, une assez grosse entreprise située à proximité de la rivière. Ce jardin est constitué de platebandes allongées à vocation probablement potagère ce qui doit être aussi le cas des jardins ouverts situés en contrebas du Chemin des Murs.

En comparaison, la cour-jardin de la Retraite, ce long bâtiment qui prolonge à l'est la chapelle Saint-Thomas, est beaucoup plus modeste. Là encore les platebandes évoquent un potager. Il faut dire que la capacité d'accueil de la Retraite était d'une soixantaine de chambres à un lit sans compter quelques places en dortoir commun pour les plus pauvres. Une partie des légumes devait être cultivée sur place.

Après le départ de Jésuites, les membres du nouveau bureau d'administration du Collège arrêterent que « *les chirurgiens disposeront pour tenir leur cours académique de deux salles qui servent cy devant de réfectoire et cuisine pour le service de la maison de la retraite, qu'ils disposeront pareillement du jardin dépendant de la dite maison pour y cultiver des plantes* ».

Voilà donc ce jardin voué à la production de plantes médicinales. Qu'en fut-il des autres ?

On connaît l'appréciation de François René de Chateaubriand arrivant à 13 ans en 1781 au Collège de Rennes : « *Rennes me semblait une Babylone, le Collège un monde. La multitude des maîtres et des écoliers, la grandeur des bâtiments, du jardin et des caves me paraissaient démesurées* »

Chateaubriand a vu le grand jardin sur lequel donnaient les fenêtres des classes, mais malgré l'amplitude d'ouverture du Collège⁹, il ne l'a probablement jamais fréquenté.

La lecture du *Règlement pour le collège de Rennes* adopté le 8 février 1772, 10 ans après le départ des Jésuites, nous apprend en effet que l'administration et les régents ont obligation de résider sur place et doivent partager leurs repas, mais elle nous suggère aussi qu'aucun interne ne peut résider dans l'enceinte même du collège¹⁰... et n'a donc l'éventuelle jouissance du grand jardin qu'on continue à voir figurer sur tous les plans réalisés à la fin du siècle.

Parmi ceux-ci, le *Plan de la Rivière de Vilaine depuis le Canal de l'hôpital Général Traversant la ville de Rennes jusqu'à l'écluse de S^t hellier* (Ci-contre, détail)

1790

ADIV, 5046(10b)



Levé en octobre 1790, par Foulon fils, *sous-ingénieur de la Navigation intérieure département d'Ille et Vilaine*¹¹ il est particulièrement intéressant pour connaître le « contenu », à cette date, des parcelles de terrain dépendant du collège

Le plan du Collège, lui-même, y manque d'exactitude, en revanche, tout ce qui avoisine l'eau est noté avec précision comme s'agissant de lieux visités.

Nous voyons ainsi que la partie ouest du « jardin de la buanderie » a été convertie en une sorte de promenade plantée accédant à la rivière par un petit ponton. Cette promenade est sans doute liée à l'installation des *Ecoles du Droit* dans la ci-devant *Chapelle des Messieurs*. Leur entrée se faisait au nord de la *Grande Eglise*.

Une bonne partie des jardins en contrebas du chemin des Murs (baptisé *rue de la Bove* en l'honneur de l'Intendant) est redevenue « prairie »¹² ; les clôtures qui partagent le reste en trois jardins suggèrent à tout le moins, l'évolution vers un usage privatif.



H. Lorette

Maisons au bord de l'eau 50 ans plus tard

Le grand jardin du Collège, en légère déclivité, apparaît bordé de terrasses sur deux côtés. On peut remarquer la présence d'un grand escalier en fer à cheval qui donne accès au pavillon central¹³.

A quel moment ce grand jardin est-il transformé en cour à usage des élèves telle qu'on la voit dans les dessins et plans du XIX^e siècle ? Dès l'ouverture de l'Ecole Centrale (1796) ? ou après l'ouverture du Lycée en 1803 ?

Le nombre des élèves de l'Ecole Centrale n'a jamais dépassé 180, ils y suivaient un enseignement disciplinaire « à la carte » : il n'y avait pas de raison que l'on changeât des habitudes acquises au temps où les élèves étaient dix fois plus nombreux !

Il n'en allait pas de même à l'ouverture d'un lycée qui avait vocation à accueillir à l'internat les élèves venus de tous les départements voisins dont – n'oublions pas – on avait fermé les Ecoles Centrales.

Ces internes avaient besoin d'espace de récréation... mais il fallait aussi essayer de les nourrir au mieux.

A son arrivée en juillet 1803, le Proviseur Delarue fonde de grands espoirs sur « *le jardin dont on pourra tirer grand parti pour les légumes lorsqu'il sera cultivé* »¹⁴ (ce qui nous apprend qu'il ne l'était pas).

La transformation de ce dernier en *Cour des Jeux* n'est donc pas pour tout de suite.

Les premiers plans et témoignages concernant cette *Cour des Jeux* datent de la Monarchie de Juillet mais il n'est pas exclu qu'elle ait été mise en place dès l'époque impériale du temps de l'architecte Philippe Binet (1743-1815).

Le principal aménagement est la construction d'une longue galerie-préau surmontée d'une terrasse, au nord du grand corps de logis (Cf. p 12). L'élégant perron en fer à cheval disparaît.

La cour elle-même est partagée en trois parties, séparées par des clôtures, réservées chacune à une catégorie d'élèves. Au bout de chacune de ces parties, le long du mur de séparation avec le « jardin de la buanderie » on aménage des cabinets d'aisance dont les effluents sont sans doute vite évacués dans la rivière.

L'idée de jardin survit cependant dans ces cours, si l'on en croit le témoignage de Charles Lefeuve, élève au lycée de 1848 à 1858 : *"Tout contact avec les externes était interdit excepté en classe. Les internes divisés en petits, moyens et grands, prenaient leurs récréations en trois cours séparées par des barrières ; la première que j'ai occupée était même complètement close de murs (...) ; la plus grande partie n'était pas sablée et on permettait d'y faire des jardins ou de petites constructions ; je me souviens que je cultivais des violettes, des oignons de fleurs envoyés par mon père ou par notre aumônier et que j'y ai soigné avec intérêt et curiosité un petit arbuste trouvé par hasard et qui n'était autre, à la floraison, qu'un géranium rouge"*¹⁵.

Les vrais jardins n'ont d'ailleurs pas disparu mais avec la suppression du méandre de la Vilaine et la construction du Palais Universitaire, les « espaces verts » commencent à s'amenuiser.

En 1848 lorsque Charles Lefeuve arrive au lycée, l'architecte de la Ville, Vincent-Marie Boullé, travaille à l'établissement de nouvelles clôtures : nouveau mur au sud, au niveau de la buanderie, là où l'on envisage de faire passer une rue parallèle au nouveau quai [la future rue Toullier] et surtout, des clôtures entre les jardins du Proviseur et de l'Aumônier et deux jardins particuliers bordant la Promenade des Murs, celui du Docteur Aussant (est-ce Aussant, le médecin de l'établissement ?) et celui de la grande demeure appartenant à « Monsieur de Léon ».

L'Aumônier vient en 3^e place dans l'ordre hiérarchique du lycée après le Proviseur et le Censeur des études : aux salaires plus élevés (mais hiérarchiquement gradués¹⁶) vient donc s'ajouter la jouissance d'un jardin de taille proportionnelle à l'importance de la fonction. On peut s'étonner dans ces conditions de ne pas trouver le *jardin du Censeur*.

Sur un plan antérieur du lycée (1845¹⁷) il est écrit sur la grande maison : « *Maison particulière dont le rez-de-chaussée est loué pour le logement du Censeur* » et de fait, le Censeur ne dispose au 1^{er} étage du lycée, que d'un bureau, un cabinet et une petite chambre tout juste bonne à loger un lit de camp.

Lorsque Charles Lefevre quitte le lycée en 1858, Jean-Baptiste Martenot, le nouvel architecte de la Ville vient d'arriver. Le plan de l'établissement qu'il dresse permet d'enregistrer les changements intervenus au lycée et dans ses alentours en l'espace de 10 ans. Les fossés sont comblés, l'avenue de la gare déroule de larges trottoirs, aménagés grâce à une bande de terrain prélevée au détriment des jardins *Aussant* et de *Léon*.

Le Censeur, M. Maréchal, dispose désormais d'un grand appartement au 1^{er} étage entre *Cour des Classes* et *Cour des Jeux*¹⁸ mais n'a toujours pas de jardin. Avait-il en compensation la jouissance de la longue terrasse qui surmontait la galerie de la *Cour des Jeux* ?

Le Proviseur Guiselin occupe, lui, un appartement au 1^{er} étage de ce qui reste de la *Retraite*¹⁹ et son jardin correspond à celui qu'on avait concédé autrefois à l'Ecole de Chirurgie. Martenot en a soigneusement relevé les parterres dont l'agencement, très élaboré, devait être du plus bel effet.

C'est vrai aussi, du jardin (plus étroit) de l'abbé Robert. Mais le vieil Aumônier²⁰ a du souci à se faire : le dessin de son jardin disparaît sous des traits de crayon qui cernent l'emplacement du nouveau bâtiment dont Martenot médite la construction le long de l'avenue de la Gare.

Les jours des derniers espaces verts sont désormais comptés !

Jours ? Disons quelques années..

Le temps de faire disparaître le jardin du proviseur pour y installer une éphémère cour pour un Petit Collège logé dans l'aile de jonction (tracée sur le plan ci-dessus).

Le temps d'exproprier maisons, cours et jardins particuliers situés au coin de la rue Saint Thomas et de la nouvelle avenue (y compris l'hôtel de Léon).

Le temps d'y construire une nouvelle chapelle, de détruire la récente aile de jonction pour en construire une nouvelle menant du vieil établissement à la chapelle neuve. Vous suivez ?



P-V BOULLE, 1848

(Source AMR)



J-B MARTENOT, 1859

(Source AMR)

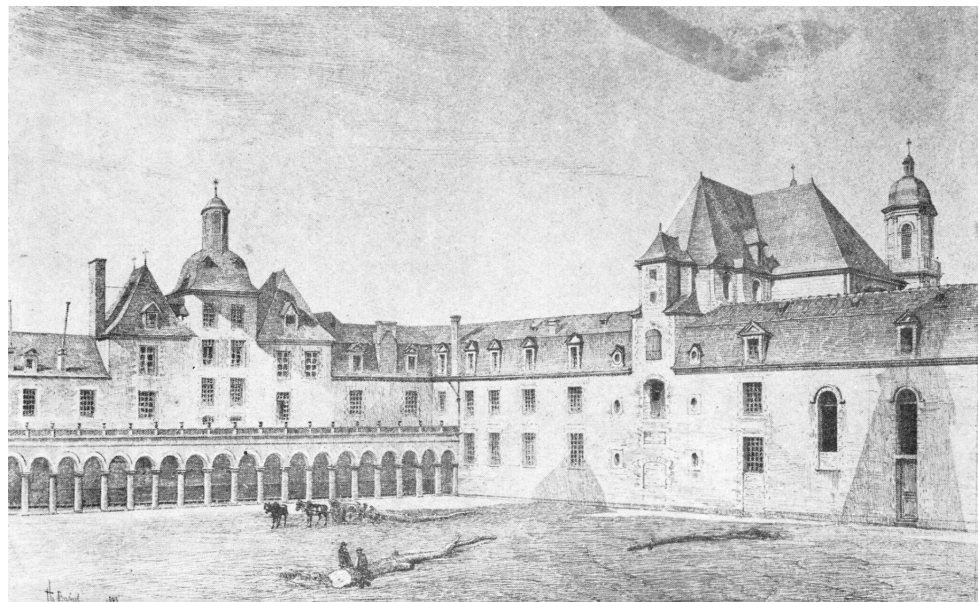
Le temps, enfin, de supprimer au sud de la nouvelle cour de la Chapelle, ce qui restait de la Retraite (l'appartement du proviseur, la lingerie et l'infirmerie, étant transférés dans le grand bâtiment sur l'avenue de la Gare).

En 1881, l'heure était venue de supprimer les derniers arbres qui subsistaient du côté de la Cour des Jeux : le rideau d'arbres qui la masquait aux yeux des promeneurs empruntant la nouvelle rue Toullier, et les douze arbres à l'ombre desquels étaient placés des bancs.

C'est en effet sur l'emprise de cette cour qu'allaient s'élever le premiers bâtiments du lycée reconstruit.

Mais ceci est une autre histoire....

Agnès Thépot



1881

Th. Busnel a dessiné la *Cour des Jeux* depuis le nouveau bâtiment dont l'ombre se profile sur l'ancienne *Chapelle des Messieurs* qui fait alors office de Gymnase.

On est en train de débarder trois des douze arbres qui l'ombrageaient encore.

¹ Maison d'enseignement et de retraites (spirituelles), fondée en 1676 et tenue par des demoiselles séculières 'les dames Budes'. Cette maison de retraites pour femmes a émigré extra-muros, rue Saint-Hélier, vers 1758-1760. (G. Provost, *Les maisons de retraites dans les diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo* ..., SAHIV, 2010).

² Grandes Ursulines dépendant de Paris, vouées à l'enseignement des filles, elles tenaient 6 classes en 1789.

³ Fondée en 1678 par le Recteur du Collège, le R P Jean Jégou qui deux ans après en devient le directeur.

⁴ Soit aujourd'hui du coin de la rue des Carmes jusqu'à la rue Jules Simon. Les Halles Centrales actuelles sont au niveau du cimetière.

⁵ Il s'agit de l'église paroissiale initiale, qui détruite par un incendie accidentel en 1793, sera remplacée 10 ans plus tard, en 1803, par l'ancienne église du Collège.

⁶ En 1762, lors de la dissolution de l'ordre, sur 106 établissements qu'ils dirigeaient, les Jésuites n'avaient que 16 internats situés dans la capitale et dans des villes où leurs pensionnats étaient assurés d'un recrutement aristocratique (Lyon, Poitiers, Clermont-Ferrand...). (Source : M.M. Compère : *Du collège au lycée, 1500-1850*, Coll « Archives » 1985, p 117). Rennes, ville de Parlement aurait pu y prétendre n'était que le Collège dépendait du Corps de Ville et que le contrat avec les jésuites stipulait qu'on y reçût aussi, des enfants pauvres.

⁷ Le pavillon central, (4 étages coiffés d'un toit en carène et sommés d'un clocheton cf p 7) qui signale de loin le Collège, abrite un grand escalier situé à l'intersection du grand corps de logis et de la large aile N/S dite « des cuisines ».

⁸ L'ensemble du plan porte une grande attention au dessin des jardins. Chacun d'entre eux a une décoration particulière. Question : le dessinateur les a-t-il vus puis reproduits, ou largement imaginés après les avoir entrevus ou encore entièrement imaginés ? On peut noter que les jardins des couvents féminins auxquels il n'a sans doute pas eu accès, sont dessinés de manière assez floue ce qui n'est pas le cas des jardins des nobles demeures de la rue de Corbin ni des jardins des Ordres masculins. Je pencherais donc pour une assez grande fidélité, au moins à l'allure générale des jardins visités.

⁹ Le Collège était ouvert de 5h1/2 (6h 1/2 en hiver) à 9h 1/2 du soir (en toutes saisons) et les classes commençaient à 8 h 1/2.

¹⁰ Cf Nicole Renondeau, Paul Fabre *Le collège de Rennes des origines à la Révolution* pp 110-111. Les internes sont hébergés soit dans les annexes que sont l'Hôtel des Gentilshommes (fondé en 1746 par l'abbé Kergus) ou le Petit Séminaire (à gauche à l'entrée dans la rue Saint-Hélier, future Maison de Force) soit dans les pensions privées qui fleurissent autour du Collège.

¹¹ ADIV 5046(10b).

¹² N'oublions pas que jusqu'en 1845 on voit, sur les plans, figurer une « étable » dans la Basse-Cour du Collège.

¹³ Cet escalier monumental figure sur un autre document, datable de 1795, « *Plan figuratif du College (sic) de Rennes* » (AD L 964).

¹⁴ Cité par Yves Rannou, Zola, *le lycée de Rennes dans l'histoire*, p 45, Apogée, 2003.

¹⁵ Même ouvrage, p 56.

¹⁶ Exemple : en 1855 quand le Proviseur touche 4000 F fixes + 2000F éventuels (Primes), le Censeur a droit à 2600 F + 800 F éventuels et l'Aumônier à 2500 F mais sans part variable. (Source : le *Registre du personnel du Lycée impérial*, lycée Zola).

¹⁷ AMR, 2F12657. Ce plan du lycée de P.V. Boullé auquel les archives donnent entre parenthèse la date fantaisiste de (1836) ne peut avoir été fait qu'à cette date : 1845 étant la dernière année où le Musée occupe encore la Chapelle des Messieurs et la première année d'activité comme architecte de la Ville de V.M. Boullé.

¹⁸ Il est amusant de constater que cette disposition « de surveillance » va être recopiée par Martenot lorsqu'il construit le nouvel appartement du Censeur (1^{ère} entreprise : 1882-1887) entre la *Cour des Colonnes* et la *Cour des Grands* (là où sont aujourd'hui les salles d'Histoire-Géo). Cet appartement, dont le dernier occupant a été Madame Bœuf, bloquait la circulation du 1^{er} étage : il a été supprimé en 1994. Ce fut la première intervention de l'architecte Joël Gautier dans le cadre de la rénovation de la Cité Scolaire.

¹⁹ Elle a été amputée de toute sa partie est. Au dessus de cet appartement se trouve la Lingerie et au dernier étage, sous les combles, l'Infirmerie, qui, en 1842, avait été profondément modernisée par l'architecte Millardet.

²⁰ Né en 1797, l'abbé Robert a déjà 61 ans. Nommé dans l'établissement en 1844 il ne prendra cependant sa retraite qu'en 1877, mais –privilège insigne qui s'explique en partie par la démolition proche du vieux lycée – il a gardé la jouissance de son logement, logement où il s'éteint en 1883 au moment où les premiers coups de pioche des démolisseurs retentissent. Sources : *Registre du Personnel et Lycées d'Etat et religion catholique, le aumôniers du lycée de Rennes, 1803-1989*, par Norbert Talvaz.

LA RECRE « déchaînée »

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

Horizontalement

- 1 • La Garonne n'est pas loin : ces filles se plaisent au bord d'elle.
- 2 • Pour recoller les morceaux.
- 3 • A donc appris -/- *Phonétiquement* : je ressemble -/- Bordures du drap.
- 4 • Soutint les plantes.
- 5 • Chef d'établissement -/- Changée -/- Deux lettres pour vagabondèrent.
- 6 • Moqua.
- 7 • A l'ouest de l'occident -/- Robe indienne.
- 8 • On peut y trouver la vérité -/- Porte parfois des lunettes.
- 9 • A des gones comme supporters -/- Jeunes ongulés.
- 10 • Entre dans le monde -/- Vingt-quatre heures.
- 11 • On peut prendre sa poudre pour ne pas se laisser prendre.

Verticalement

- A • Lent mais se déplace ventre à terre.
- B • Si les sons le sont on risque de ne rien comprendre.
- C • Parfois au milieu -/- *Phonétiquement* : diminuer.
- D • Anti-sceptique.
- E • Lune invisible -/- Prénom -/- Millimètre.
- F • Il habille le sol -/- Une pomme déjà croquée.
- G • Son langage est-il de l'hébreu ?
- H • Extrême Orient -/- En entier.
- I • Leurs plumes nous réchauffent -/- Lie.
- J • ETA en Espagne ou FLB en Bretagne..

Solution des mots croisés du numéro 39

Horizontalement

- 1 Allégories • 2 Néfertari • 3 An -/- Tie -/- Ida • 4 Gigogne -/- En • 5 RFA -/- Na -/- IRM • 6 AINMO (OMNIA) -/- Anse • 7 Mas -/- Tari • 8 Mnémonique • 9 Etrons -/- UNR • 10 Sea -/- Semées.

Verticalement

- A Anagrammes • B Lénifiante • C LF -/- Gansera • D EETO (otée) -/- MO • E Grignotons • F OTENA (ANETO) -/- Anse • G RA -/- ARI • H IRI -/- Inique • I Eiders -/- Une • J ANMEAERS (Araméens).



1

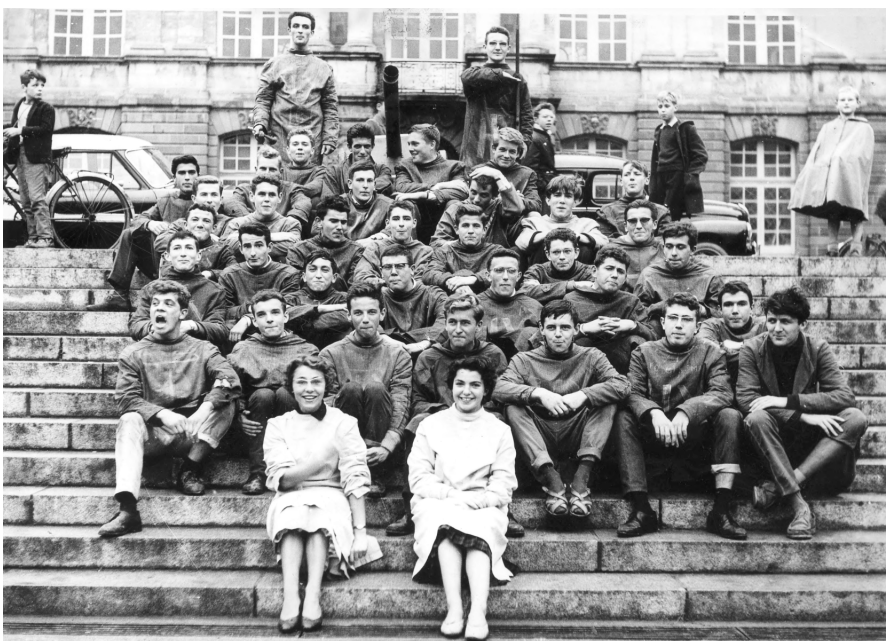
Sous la conduite de l'agent de Ville

1959

1960

2

Au son d'un canon d'opérette



3

Sous l'œil interloqué des plus jeunes

Souvenez-vous, Bizuts !!!

Lorsqu'on veut raconter aujourd'hui des anecdotes vieilles de cinquante ans, on prend le risque qu'un jeune lecteur ne puisse comprendre la place qu'elles tinrent, éventuellement, dans la vie de leurs protagonistes d'alors.

C'est que, si la variété des psychologies humaines reste la même, la culture qui les baigne a subi de véritables révolutions : un enfant de 10 ans a aujourd'hui connu, à la télévision et sur Internet si ce n'est dans les expériences de vie réelle auxquelles les adultes l'ont laissé exposé, des situations dont ses grands-parents n'ont peut-être encore aujourd'hui qu'une connaissance limitée. Il doit être pour cet enfant difficile de croire que, à son âge, de très nombreux anciens n'avaient jamais vu ni la mer ni la ville, jamais connu de personnes divorcées, jamais entendu trop de trivialités..., toutes expériences qui attendaient souvent le moment de l'Internat ou celui du service militaire pour se révéler plus largement.

Bref, un jeune d'aujourd'hui doit difficilement concevoir qu'une bonne partie de ses anciens aient été de si durables « puceaux en tout ».

C'est ce risque d'incompréhension que je prends donc en évoquant ici certains souvenirs indélébiles qu'ont laissés en nous nos années d'études.

Pour les écoliers des années cinquante, ces souvenirs indélébiles sont d'encre violette ou de poussière de craie, de jeux de billes dans la cour de récréation, de la peur du maître ou de la joie de recevoir des bons points pour le travail fourni.

Pour ceux qui ont poursuivi des études supérieures, le souvenir ultérieur le plus marquant est souvent celui des classes de « Prépa » : l'on se rappelle à coup sûr les longues journées de travail intense, récompensées par un 3/20 au devoir suivant, les cours de maths où la moindre minute d'inattention se payait d'un décrochage quasi-total jusqu'au bout des deux heures, l'impression d'être vraiment nul, après les années de secondaire où l'on semblait le petit dieu du lycée... Mais on se remémore aussi l'admiration ressentie pour des professeurs de qualité inaccessible, la jubilation devant la beauté d'une solution mathématique, et les délires d'une bande de copains, unis par le même niveau de leurs notes (mis à part le 8/20 du génie de la classe), par le goût des beaux raisonnements et des jeux intellectuels, par les parties de bridge expérimental ou de billard théorisé à « la Cigale » (bistrot du bas de la Rue de Montfort, aujourd'hui disparu), et par l'illusion que le monde serait à eux après les concours.

Dans ces souvenirs durables de « Prépa », il est surprenant qu'il ne reste pas grand'chose du bizutage : lors des retrouvailles entre anciens condisciples, on ne fait d'ailleurs guère référence à cet épisode, qui fut pourtant un moment marquant. Pour en retrouver une évocation, il faut vraiment battre le rappel des souvenirs, s'aider de rares photos, trouver sur Internet quelques témoignages publiés.

Impossible aussi, dans cet effort de mémoire, de compter sur les témoignages des rares filles présentes en Prépa à cette époque (3 filles pour 43 garçons dans ma classe de Math Sup de 1959-60), ni sur les souvenirs des élèves externes : en effet, le bizutage, ne touchant pas les heures de cours et ne pouvant tourner à la séquestration, effleurait seulement les externes, et les filles se trouvaient doublement protégées : par leur statut d'externe, justement, et par un traitement de faveur sexiste leur épargnant les violences physiques et les situations gênantes. Nos bizutes ne connaissaient donc du bizutage que ce qu'elles admettaient de subir par esprit d'équipe ou envie de s'encanailler (déguisements, chansons et sorties en ville...).

Les vrais souvenirs de bizutage, on l'a compris maintenant, concernent en fait les pauvres garçons de classes de Prépa que le Lycée hébergeait en internat,... c'est-à-dire tout de même la majorité des élèves de l'époque.

Que revoit-on alors ?

- Un troupeau de jeunes élèves affolés, sur lesquels vocifèrent du matin au soir quelques brutes semblant détenir sur eux, non seulement la puissance d'une Tradition irrésistible mais aussi l'autorité de l'Administration du Lycée ...

- Des épreuves physiques redoutables : les longues séances de pompes, les « sinusoïdes » passant sur et sous les tables et les chaises, les « spirales » enroulant les files de bizuts autour du tronc des arbres de la cour, les « courses de chars » où les chars sont des bizuts en portant d'autres, les escaliers montés sur les mains ou sur les genoux, le « culage » à coups de ceinture, et les marches en canard des files de bizuts imbriqués les uns dans les autres dans une position inspirée du Kamasoutra...



- L'obligation de partager un langage inconvenant, d'apprendre et de chanter à tue-tête des chansons de corps de garde, de déclamer de curieuses déclarations d'amour, de s'adresser dans la rue aux filles ou aux commerçants pour des démarches incongrues ...

- Des nuits écourtées par des réveils brutaux, des temps de repos volés, des quolibets, des punitions arbitraires trouvées dans la liste ci-dessus des épreuves physiques, une insécurité de tous les instants (hors des cours, lesquels semblaient donc de trop modestes havres de paix)...

- Et une tenue ridicule et malcommode (les blouses boutonnées devant-derrrière), l'immersion dans un nouveau langage inconnu mais obligatoire, où l'on pschitte pour approuver, où l'on bzzzutte pour conspuer, où l'on doit allégeance au Z, au ZH, au VZH, au KS et autres notables, où l'on « fouette » et où l'on « jouit », où l'on met les pieds à Pi sur 2, où l'on « bande » et l'on « fixe » pour prendre ses marques dans les files et les colonnes... Et des références à la vie militaire et/ou à une Ecole Polytechnique fantasmée (marche au pas cadencé, saluts, bicorne ou calots sur la tête, pièce d'artillerie de théâtre...).

Les quelques 6 semaines de ce régime semblaient, on le comprend, bien longues aux pauvres bizuts dont beaucoup devaient déjà s'adapter à un premier internat, à des séparations sentimentales, à la difficulté des études, à la perte apparente de leur statut d'excellents élèves de secondaire, à l'appréhension des impitoyables concours à venir...

La photo 4 ci-dessus, qui montre le dernier jour de bizutage des Maths Sup de Chateaubriand (classe de Monsieur Crenn) en 1960, est assez illustrative de l'état physique et psychique des intéressés.

Tout cela était-il donc si odieux ? Les bizuts en tiraient-ils la sensation d'un grave traumatisme ?

O complexité de la psychologie humaine, la réponse est non. En tout cas, la photo n° 3, qui montre un autre aspect du dernier jour de bizutage (il s'agit cette fois de ma classe en novembre 1959), ne dégage, c'est le moins qu'on puisse en dire, nulle terreur, nulle tristesse, nul abattement ...

On pourra penser que c'est la fin du calvaire qui nous réjouissait ainsi ce jour-là, tant il est vrai que recevoir des coups de marteau fait du bien quand ça s'arrête.

Mais, bien avant cette délivrance, les séances de chorale étaient devenues de grands moments de jubilation, où les anciens timides incapables d'un mot inconvenant, hurlaient désormais gaillardement, en inventant de nouvelles polyphonies, les versions intégrales des chansons paillardes les plus lestes... Et les démarches incongrues auprès des filles ou des commerçants de la ville, sous le couvert des obligations du bizutage, n'étaient pas totalement dépourvues de charme...

Je n'ose cependant citer, comme exemple de satisfaction, celle que pouvait procurer le « jour de l'inversion » : ce jour où, sensiblement à mi-parcours du bizutage, les bizutés devenaient pour 24 heures les bizuteurs de leurs bizuteurs. En matière de satisfaction, m'en souvient-il, c'était celle de la vengeance sur les plus actifs des tortionnaires, et cette vengeance n'était pas plus tendre malgré les représailles encore possibles...

Ce qui limitait encore le traumatisme infligé aux psychologies les plus fragiles, c'était aussi une certaine mesure ou plutôt une mesure certaine dans les connotations sexuelles des épreuves subies : loin de ce qui se disait des bizutages en Médecine ou aux Beaux Arts, il n'y eut jamais de nudité, d'exhibitions forcées, d'actes réels ou simulés (pour obtenir par exemple, comme aux Beaux Arts, du vert à partir de bleu et de jaune). A part quelques allusions sémantiques (les initiés sauront dénommer comme il se devait une « erreur dans un calcul numérique » ou l' « hommage apporté à la coiffure du chef de classe ») et quelques questions sur la technique de base d'un baiser d'amoureux, il n'y avait rien de malsain sur ce plan.

Par ailleurs, point fort important, l'alcool ne tenait aucune place dans le bizutage. Quant aux drogues, il n'en était même pas question dans l'établissement.

On verra enfin, sur les photos prises en novembre 1960, que la sortie dans les rues de Rennes n'avait rien d'un déchaînement incontrôlé (p14, n°1).

Finalement, s'il fallait résumer l'impression globalement ressentie à l'époque et ce qu'il en reste en moi aujourd'hui, je retiendrais surtout une image de dureté physique et de déstabilisation.

Ce bizutage serait-il tombé sous le coup de la loi du 17 juin 1998 si elle avait été applicable ? Pour confirmer formellement au lecteur le grand cas que je fais de ce texte, j'ai pris soin depuis le début d'adopter l'orthographe sans « h » en usage dans les textes officiels, malgré mon réflexe contraire.

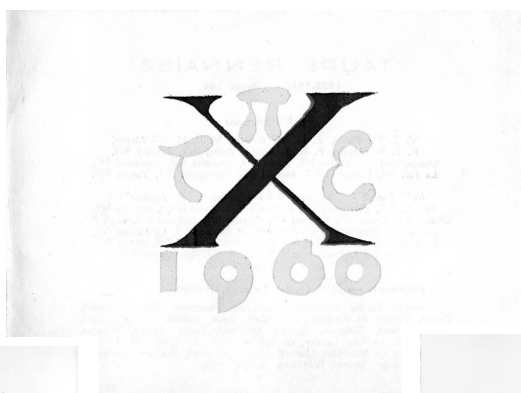
Et quant au fond ? Pour répondre à l'importante question posée, il faudrait y voir clair dans les notions de « violences » de « menaces », d' « atteintes sexuelles », d' « actes humiliants ou dégradants » évoquées par la loi, et qualifier en ces termes les différents aspects de ce que nous avons connu. La diversité des psychologies ferait la diversité des appréciations. Je me bornerai pour ma part à remarquer lâchement que le bizutage des Maths Sup au Lycée Chateaubriand de Rennes en 1959 et 1960 n'était, ni une abomination, ni une franche rigolade. Dans ces conditions, la vraie bonne question est celle de l'utilité, je n'essaierai pas d'y répondre.

En tout cas, ce n'est ni aux bizutés ni aux bizuteurs que je dédie, avec émotion, la présente et modeste remémoration, mais à Monsieur Crenn et Monsieur Pechmajou, nos profs de maths de Math Sup et Math Spé en ces années-là.

Yvon Mogno

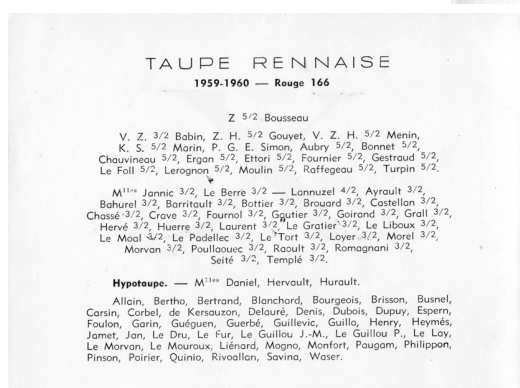
(clichés : coll. Y M)

▼ 1959-1960 ►



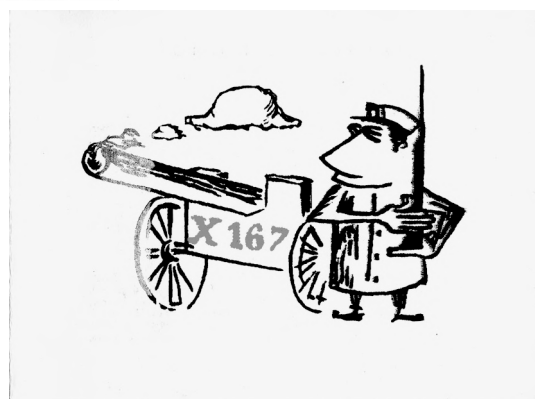
1960-1961 ▼

(cf. page 23)



Cartons
de la
Taupe rennaise

(sans jaune et rouge hélas !)



Le Père Joseph de Prémare (1666-1736) qui, en 1698, sur ordre de Louis XIV, partit du Collège de Rennes pour aller « à la Chine » où régnait KangXi et y devint l'initiateur à la langue chinoise que l'on sait (Cf. Echo n°33), n'aurait pu rêver mieux que l'aventure narrée ci-dessous. A.T.

Vol Paris-Pékin n° AF128, direction la Chine !

坐了AF128飞机, 我们去过中国 !

Deux élèves de 1ère du lycée Zola
remportent le 3ème prix au concours d'éloquence
du « Pont vers le chinois »,
en Chine, du 13 au 31 octobre dernier.

两个左拉中学高二的学生参观了汉语桥比赛。



Lennig Chalmel

Paola Gaffiero

Annabelle Duval

Nous sommes deux élèves sinisantes du lycée Emile Zola, Lennig Chalmel (1ère S3) et Paola Gaffiero (1ère ES4). Nous avons participé cette année au concours du « Pont vers le chinois », concours d'éloquence auquel participent chaque année des jeunes du monde entier.

Au total, 53 pays de tous les continents y sont représentés avec plus de 160 compétiteurs !

Pour participer au concours, nous avons tout d'abord été présélectionnées sur plus de 70 lycéens français, grâce à une saynète de théâtre que nous avons montée à trois avec l'aide de notre assistante chinoise Bi YanJing. Cette saynète mettait en scène les aventures d'un missionnaire (joué par Lennig) envoyé en Chine par le roi Louis XIV (Paola) pour paraître à la cour de l'empereur chinois KangXi (Constance).

Grâce à cette pièce, nous sommes parties pour la première fois en Chine : nous formions avec Annabelle, une lycéenne parisienne, "l'équipe de France" en finale du concours.

Le concours s'est déroulé en trois grandes épreuves, pendant lesquelles nous devions remporter un maximum de points. Pour chaque épreuve, nous étions notées par un jury de professionnels qui évaluait nos capacités linguistiques, et notre éloquence bien sûr !

Nous avons par exemple participé à un "Qui veut gagner des millions" version chinoise, ou encore fait les courses dans un supermarché chinois... Toute l'aventure était filmée et retransmise à la télévision le soir des "primes".

Les téléspectateurs votaient pour les candidats qu'ils préféraient, comme dans une véritable émission de télé-réalité !

En Chine, nous avons également visité de nombreux lieux touristiques, dégusté les spécialités chinoises et même séjourné dans des familles... Mais surtout, nous avons vécu une aventure humaine extraordinaire. Grâce au « Pont vers le chinois », nous avons rencontré des jeunes venant des quatre coins du monde, qui sont maintenant de véritables amis...



Le moment le plus marquant du voyage a certainement été la cérémonie de fermeture du concours, durant laquelle les trois françaises se sont vu remettre après une belle aventure, leurs récompenses : le troisième prix collectif de la compétition et le prix de la meilleure performance artistique ¹ !

Le concours du « Pont vers le chinois » a été une expérience extraordinaire, qui restera longtemps gravée dans nos mémoires...

Lennig Chalmel

Paola Gaffiero

¹ Lennig (Ndlr)

Philo sans café

Vous vous y êtes peut-être déjà précipité(e), Ouest-France s'en est fait écho dans un article, au début de ce mois...

Depuis la rentrée ont lieu au lycée Emile Zola, Salle Paul Ricœur, le lundi à partir de 18 heures, des Ateliers populaires de philosophie, organisés par la Société Bretonne de Philosophie. L'entrée en est libre et gratuite ; oserons-nous ajouter « dans la limite des places disponibles » ? peut-être ... car il y a beaucoup de monde.

L'année est constituée de huit cycles.

Trois cycles ont déjà eu lieu, un autre est en cours sur le thème : *Qu'est-ce que penser librement ?* animé par Nathalie MONNIN, professeur au lycée Chaptal à Saint Briec (du 9 au 31 janvier).

Les quatre cycles suivants se dérouleront de février à juin. Nous vous en donnons ci-dessous le programme.

Ce que dit le poète au philosophe, par Yvon INIZAN professeur au lycée Bertrand d'Argentré de Vitré

du lundi 6 février au lundi 19 mars

La philosophie de la danse, par Sandrine SERVY, professeur de philosophie au lycée Emile Zola de Rennes

du lundi 26 mars au lundi 30 avril

L'animal, par Didier HEULOT, professeur de philosophie à Rennes

du lundi 7 mai au lundi 21 mai

L'homme comme 'maître et possesseur de la nature' par Patricia LIMIDO-HEULOT, PRAG de philo à Rennes 2

du lundi 6 juin au lundi 27 juin

En janvier dernier nous évoquions la dynamique engendrée, dans la section bilangue anglais-turc, par la présence à la fois d'élèves francophones et turcophones... Suite de l'information. A T

Merhaba !

Fin juin 2011, la classe de 6^e bilangue anglais-turc a failli disparaître du Collège Emile Zola où cette option avait été créée en Septembre 2009. Cela signifiait à terme, la fin de l'expérience. En cause, le faible nombre d'inscriptions, lui-même lié à une large méconnaissance de cette nouvelle section qui - rappelons-le - était une « première » en France !

L'idée de constituer un collectif de parents d'élèves apprentis turcophones, a germé. Ce dernier a été rejoint par des enseignants de la cité scolaire Emile Zola. De fil en aiguille, l'association, de loi 1901, "Merhaba/Bonjour" a vu le jour.

Elle a pour but de promouvoir l'apprentissage de la langue et la culture turques dès la sixième (classe bilangue), mettre en place des actions pour valoriser, pérenniser cet enseignement, ainsi que le faire connaître et permettre son développement (accompagner des projets pédagogiques ou ludiques pour les élèves, soutenir financièrement des voyages, des sorties dans la limites des possibilités...).

L'association est composée de parents d'élèves de l'établissement et de toute personne sensible à sa démarche. Elle n'en est actuellement qu'à ses balbutiements.

Par la réalisation d'une plaquette d'informations, elle aide, entre autres, à faire mieux connaître aux élèves de CM2 et à leur parents cette nouvelle et première bilangue anglais-turc à Rennes.

Une réflexion sur les différentes actions possibles pour organiser, au fil des ans, des voyages en Turquie pour les élèves, est en cours.



Atelier : initiation à la magie du « papier marbré »

Cl. J.N.C

Marie Martin

Présidente pour *Merhaba/Bonjour*.

Alain Croix, Didier Guivarc'h, Marc Rapilliard. **La Bretagne des photographes. La construction d'une image de 1841 à nos jours.** Presses universitaires de Rennes, sept. 2011. 508 p.

Les premières photographies de la Bretagne datent de 1841 et depuis il y a eu des millions d'images, « comment mesurer le poids de ces représentations autant que de la répétition massive de certaines ? Les photographes n'ont-ils pas littéralement formé nos mémoires et notre représentation de la Bretagne ? ».

Les auteurs ont scruté 30000 documents et en ont retenu 500, le lecteur qui va cheminer de la « salle des éprouvés » du bagne de Brest (1858) aux dernières photos contemporaines découvre des images rares, superbes, parfois fort émouvantes, dont la légende signale des détails, permet de décoder le contexte.

Le texte qui précède chaque chapitre est remarquable, les évolutions techniques sont signalées, les parti pris repérés, car il est bien évident que même au temps des pionniers la photographie dépend d'un contexte social et idéologique. Les photographies reproduites à l'identique, signe de respect et de sympathie vis-à-vis de ces milliers de créateurs souvent obscurs, sont superbement imprimées. Un livre magnifique !

Collège de 'Pataphysique, **Jarry en Ymages**, Le Promeneur, nov. 2011. 188 p.



Félix Hébert jeune, en toge.

Ymages ? Souvenons-nous de la revue l'Ymagier que Jarry avait fondée avec Rémy de Gourmont. « *Le plan n'est plus biographique mais polyédrique, et l'on veut croire que le fait de panacher des documents visuels de nature diverse au fil d'articles qui sont autant de petits essais thématiques, rangés selon l'arbitraire de l'ordre ou du désordre alphabétique, fournira de Jarry, non pas une image, mais, pataphysiquement, des ymages.* » (Thieri Foulc).

Près de 300 documents ! Certains sont bien connus des membres de l'Amélycor, mais on trouve aussi des raretés et de véritables trésors. Un portrait « classique » de Félix-Frédéric Hébert (p.65), mais aussi le jeune physicien en toge, (p.130).

Les auteurs, dont Patrick Besnier, tous O.G.G, c-a-d membres de l'Ordre de la Grande Gidouille, ont donné un texte qui est à la hauteur de l'illustration.

(voir aussi le dessin de Charles Morin , p 24)

Etienne Klein, Jacques Perry-Salkow. **Anagrammes renversantes.** Flammarion. Nov. 2011. 112 p.

Les auteurs ne se contentent pas de proposer plus de 80 anagrammes réjouissantes, les textes qui les accompagnent sont aussi subtils qu'érudits.

Lisons *le Marquis de Sade*, cela se termine en *disséquer la dame* !

Cela me fait penser à une anagramme « locale » créée par un brillant Amélycordien qui signe « Miracle » : *Sauvons Capet, ce Roi* ! Une improvisation célèbre lancée par un auteur très connu en France.

Jean-Noël Cloarec



Jean-Paul aux prises avec les dentelles de Louis XIV (cl J-N C)

Nouvel “écho des caves” une énigme résolue

Chaque mercredi les caves se transforment en une ruche bourdonnante où s'activent quelques amélicordiens.

Jean-Alain essaie de mettre en état et de remonter un appareil photo à soufflet avec des informations trouvées par internet, mais quelques pièces semblent manquer. Jean-Paul s'active pour rendre leur blancheur aux plâtres utilisés lors des cours de dessin et que nous aimerions bien pouvoir inventorier avec précision.

Il est toujours disponible pour donner un coup de main quand on le sollicite (ce qui est souvent), et en particulier il seconde Bertrand pour classer et ranger les objets et verreries entassés dans la grande réserve.

Jean-Noël reste le photographe des plus belles planches des ouvrages anciens, mais il a aussi, avec Gérard et quelques autres, réaménagé la salle Hébert ; ils réalisent actuellement les cartels qui accompagnent le matériel scientifique pour informer les visiteurs.

Nous sommes souvent aidés par deux lycéennes enthousiastes, pleines de bonne volonté.

Ann, devant un ordinateur un peu plus performant que le précédent, continue d'enregistrer des ouvrages de la réserve où sont entreposés des livres moins anciens en se focalisant en ce moment sur les livres d'histoire. Danielle et Nicole font le tri et réalisent les fiches-carton qui accompagnent chaque ouvrage, parfois aidées par Jean-Paul et toujours conseillées par Jeanne.

Des ouvrages d'histoire de l'art, de philo, de littérature... restent à enregistrer.

Dernièrement, une question récurrente a encore troublé cette équipe.

Nous avons une liste dactylographiée officielle d'ouvrages mis en dépôt à l'Inspection Académique place St Melaine. Cette liste datée du 22 avril 1969, bien que n'étant qu'un double carbone, est signée de l'inspecteur d'académie de l'époque – c'est dire si cette histoire est assez ancienne.

Cependant, bien que Marie-Thérèse Giffard, ancienne secrétaire générale de l'I.A., aujourd'hui disparue, avait assuré à Jeanne que le transfert avait eu lieu lors du déménagement de l'I.A. du « Palais épiscopal » au quai Dujardin et que Jos disait qu'un inspecteur d'académie l'avait assuré que les livres n'étaient plus à l'I.A., l'absence de document officiel, confirmant leur retour, faisait douter de leur présence réelle dans les caves.

C'est là que le travail de « fourmi » de l'équipe de la bibliothèque a montré son utilité car la consultation du fichier informatique a permis de voir que tous les livres de la liste avaient bien été enregistrés et donc étaient bien de retour dans notre bibliothèque. En dépit du fait que les descriptions des ouvrages sur la liste et dans le fichier n'étaient pas identiques, la liste dactylographiée donnait suffisamment de détails pour identifier exactement les livres. Par exemple, la liste des livres prêtés indiquait un « *Evangile de Saint Mathieu* » (sic) or notre fichier inclut quatre « *Saint Evangile de Jésus Christ* » selon Saint Matthieu. Heureusement la liste des livres prêtés donnait la date d'édition ce qui a permis d'être sûr que ce volume était bien de retour car elle coïncidait avec la date d'un des livres répertoriés.

Nous avons donc pu mettre fin à une incertitude et le retour de tous les livres a bien été précisé sur la liste dactylographiée.

Vie de l'Amélycor • Vie de l'Amélycor • Vie de l'Amélyc

Assemblée générale du 24 novembre 2011

59 adhérents à jour de leur cotisation s'étaient manifestés (29 présents, 30 pouvoirs).

Le **rapport d'activité**, présenté par le secrétaire (J-N Cloarec), a été adopté à l'unanimité. On notera pour l'année écoulée le nombre important de visites, (20 groupes) et les témoignages de satisfaction des lecteurs de l'Echo des Colonnes.

Le **rapport financier**, présenté par le trésorier Gérard Chapelan, a été adopté à l'unanimité. Les grandes dépenses concernent la réalisation de l'Echo et les frais postaux ; des dépenses moins importantes mais nécessaires à l'équipement des salles patrimoniales ont conduit pour l'exercice, à un déficit qui ne met pas en cause l'équilibre de nos finances, vu nos réserves, mais qui nous a alertés sur la nécessité d'augmenter les cotisations (qui n'avaient pas été modifiées depuis le passage à l'euro).

Après discussion, une majorité se prononce pour fixer le montant à 20 euros, nouveau tarif qui entrera en vigueur pour 2012-2013. L'assemblée avalise la pratique instituée de ne faire payer que 2 € aux élèves qui adhèrent.

Projets : il est nécessaire d'élargir l'équipe de présentation lors des visites, pour ce faire il serait souhaitable de fournir des documents adaptés et une courte formation.

L'assemblée générale a ensuite procédé à l'élection du Conseil d'administration (en italique les nouveaux membres) : Nicole Cadic-Coquart, Gérard Chapelan, Jean-Noël Cloarec, Jeanne Labbé, *Jean-Pierre Léraud*, Yvon Mogno, *François Perrault*, Jean-René Renou, *Jean-Paul Taché*, Agnès Thépot, Simone Todesco-Lefebvre, Bertrand Wolff.

Le conseil d'administration réuni le 15 décembre a désigné le bureau :

Présidente : Agnès Thépot

Secrétaire : Jean-Noël Cloarec

Trésorier : Gérard Chapelan

Membres : Nicole Cadic-Coquart (secrétaire adjointe)

Jeanne Labbé

Agnès Thépot continue à être rédactrice de l'Echo des Colonnes.

BULLETIN D'ADHESION

Rappel : l'adhésion permet de soutenir et de faire vivre l'Amélycor,
de recevoir l'ECHO DES COLONNES et d'être informé des activités de l'association.

NOM.....Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

Numéro de téléphone.....courriel@.....

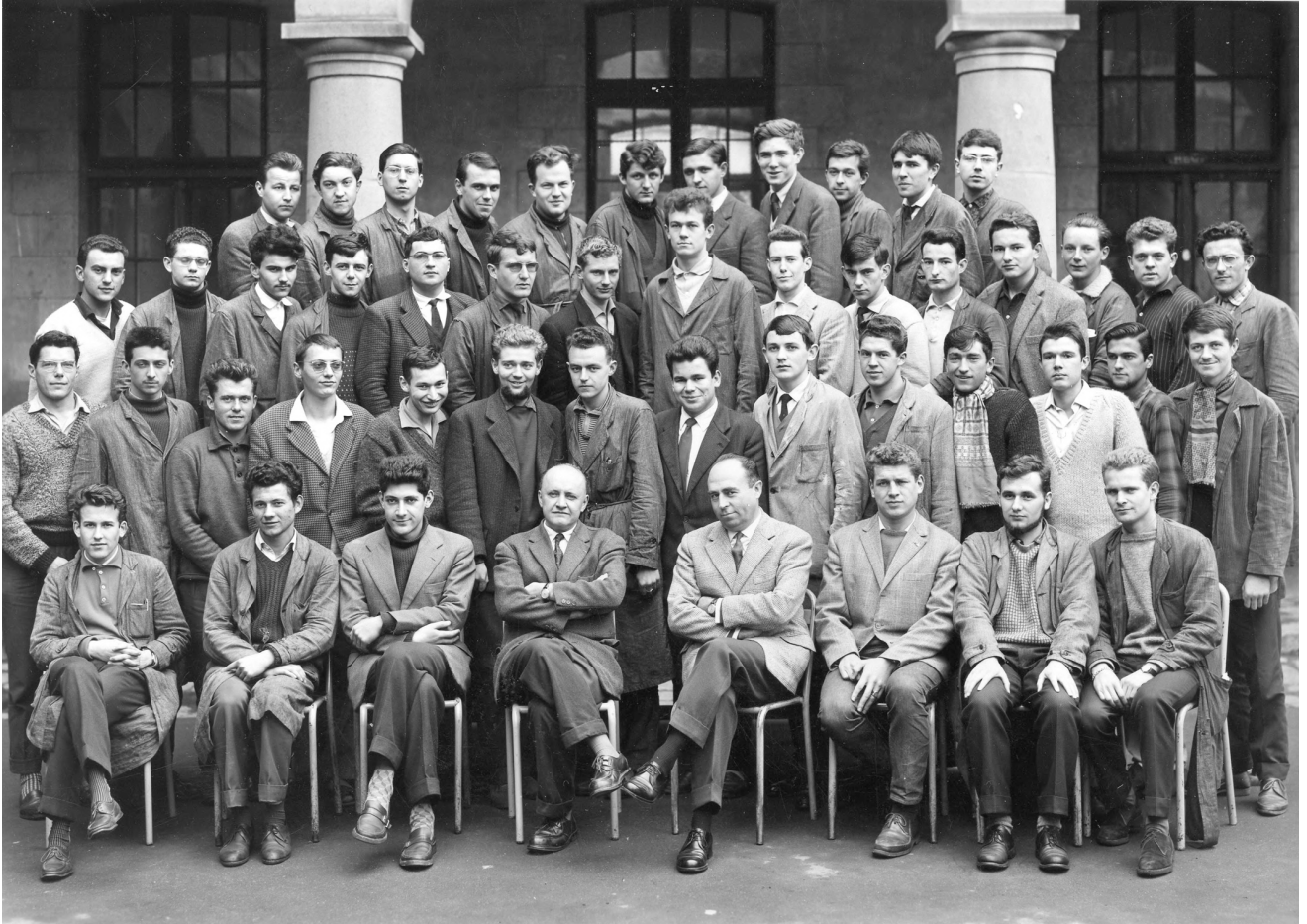
- Désire adhérer à l'AMELYCOR pour l'année scolaire 2011-2012.
- Ci-joint un chèque de 15 € à l'ordre de l'AMELYCOR adressé à :

Trésorier AMELYCOT
Cité scolaire Emile Zola, 2 Avenue Janvier
CS 54444
35044 RENNES-CEDEX

Le..... Signature.....

Appel à mémoire ...

Sauriez-vous remplir les vides ? (des x évidemment !)
Classe de Math Spé de 1960-1961



De gauche à droite :

1^{er} rang :

Seité (?), Garin, Huerre, Mr Barrau (Physique), Mr Pechmajou (Math), Le Moal (?), Babin (?),
Fournol

2^{ème} rang :

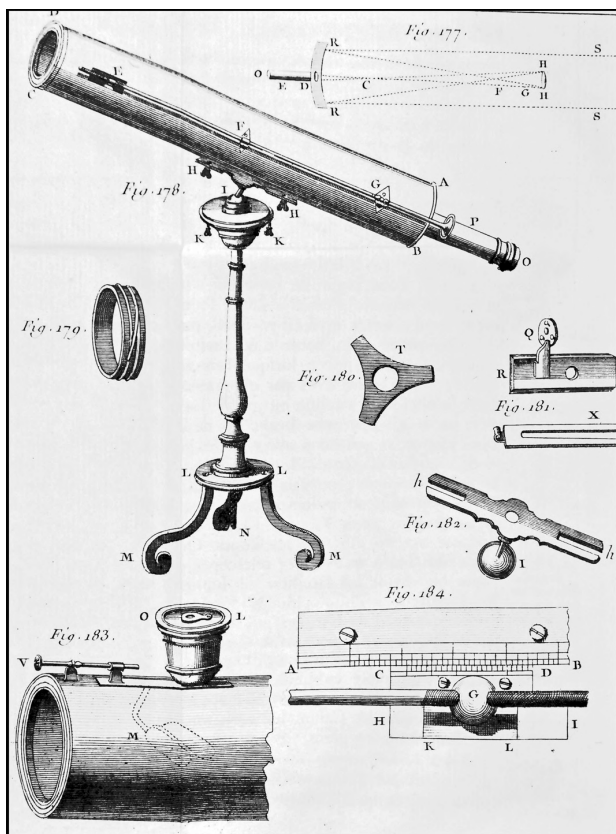
x, x, x, Gautier, Grall (?), Blanchard, x, x, Ayrault (?), x, x, Mogno, Poirier, de Kersauzon,
Larvor

3^{ème} rang :

x, Le Fur, Brisson (?), Delauré (?), x, Corbel, Guillevic (?), Denis ou Bourgeois (?), x, Castellan
(?), Philippon (?), x, Le Dru, Jamet (?), Savina

4^{ème} rang :

x, Doaré (?), Labia, Le Fourn (?), x, Le Guillou, Bardin (?), Bourgeois ou Denis (?), Guillo,
Wolf, Paugam.



Astronomie de Monsieur de Lalande, 2^e édition, Paris, 1771.
(Bibliothèque du lycée)

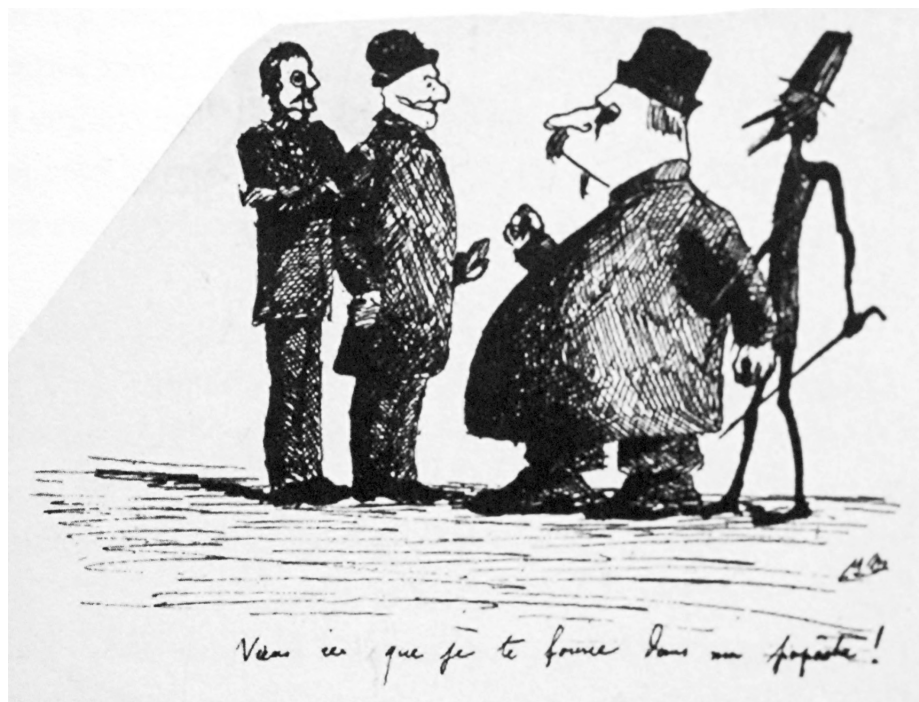
SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p 1
FINDING DREYFUS IN RENNES	p 2-3
JOURNAL DES SAVANTS 1792	
• Condorcet prévoit un lycée à Rennes	p 4-6
QUE SONT LES JARDINS DEVENUS ?	p 7-12
LA RÉCRÉ « DÉCHAÎNÉE »	p 13
SOUVENIRS	
• Souvenez-vous bizuts !!!	p 14-17
ACTUALITÉS DU LYCÉE	
• Victoires en Chine	p 18-19
• Philo sans café / Merhaba !	
LECTURES	p 20
VIE DE L'AMÉLYCOR	
• Nouvel « écho des caves »	p 21
• Assemblée Générale / Bureau	p 22
APPEL A MÉMOIRE	p 23
SOMMAIRE	p 24

Ils hantaient le lycée et ont servi de modèles à Charles Morin, le condisciple de Jarry, lorsqu'il composait sa pièce : *La Chasse au Polyèdre*. On reconnaît de gauche à droite : Octave PRIOU, dit le « bel Octave », cancre légendaire, Paul PERIER, professeur de mathématiques, collectionneur de polyèdres, le P.H. alias Félix HEBERT, le filiforme « B.Bombus », Benjamin BOURDON, professeur de philosophie (cf. J.Pennec, Echo N°29) [ADF : fonds Chassé]

Pour savoir qui les
a exhumés du
pupitre :
lire p 20
le compte rendu
de
Jarry en Ymages

Légende :
« Viens ici que je te
fourre dans un
pupitre »



Viens ici que je te fourre dans un pupitre !